



## Faire découvrir l'endurance



Un taux réduit pour la TVA enfin possible	4
Création du service FFE Territoires	7
Présidents des CRE et des commissions FFE	8

## ■ Fidélisation



La fidélisation passe par le suivi des indicateurs de satisfaction de chaque cavalier. Repérez les mécontents silencieux pour donner une réponse positive à leurs attentes. Le printemps est la période idéale pour faire le point et sécuriser les réinscriptions. Le mode d'emploi et les outils pour le mettre en œuvre sont dans la visio **Fidélisation des primo-licenciés** et dans la rubrique **Objectif Fidélisation** de la Médiathèque des clubs.

## ■ Initi endurance



L'endurance est idéale pour encourager vos cavaliers à mieux connaître, respecter et soigner leur poney/cheval. L'épreuve peut s'organiser sur une boucle autour du club. Les cavaliers partent par petits groupes. Ils sont jugés sur leur capacité à évoluer en extérieur et ils apprennent à utiliser stéthoscope et/ou cardio-fréquence-mètre pour contrôler le rythme cardiaque de leur cheval. Voir page 14.

## ■ Visios FFE



Tous les mois, FFE Développement vous propose une visio d'une heure à la pause déjeuner. Le programme des prochaines visios :  
14 février : *Orienter vers les métiers de l'équitation. Etre structure d'accueil de stage.*  
14 mars : *Quelles offres proposer aux publics scolaires et pourquoi ?*  
4 avril : *Organiser un événement grand public.*  
Les visios passées sont disponibles en replay. Voir page 11.

## ■ Stages enseignants



Profitez de l'hiver pour vous former et former vos équipes. Des stages fédéraux sont programmés au Parc équestre sur 2 jours avec des thèmes comme la pédagogie, la psychologie, le management d'équipes, le marketing, la gestion etc. Vos régions vous proposent également un calendrier qui fait la part belle aux différents BFE d'entraîneur et d'encadrement. Voir page 6.

## ■ Championnats 2022



Les championnats se préparent. Le Grand Tournoi aura lieu du 27 au 29 mai à Lamotte, le National Team Amateur du 4 au 6 juin au Haras de Jardy, le Generali Open de France, session poneys du 9 au 16 juillet et la session clubs du 23 au 30 juillet. Entre deux, l'Open Amateur aura lieu au Mans du 18 au 24 juillet et regroupera les championnats CSO, CCE, dressage et hunter.

## ■ Labels qualité FFE



Les labels Qualité de la FFE permettent aux cavaliers de se repérer au milieu de l'offre des clubs. Rassurants pour le public, ils vous aident à recruter. Valorisez vos compétences : lancez-vous, dans une démarche qualité. Demandez le label qui vous correspond parmi les 8 proposés par la FFE. Dossier en ligne depuis votre espace **FFE Club SIF**.

# ACTIONS INNOVANTES

L'ÉQUIPE FÉDÉRALE RÉCEMMENT RENOUVELÉE RENFORCE LES ACTIONS INNOVANTES DANS TOUS LES DOMAINES. CETTE REF EN MET PLUSIEURS EN AVANT. A DÉCOUVRIR ET À S'APPROPRIER.

## Territoires

Les Assises des territoires ont montré des pistes pour favoriser la synergie entre les actions nationales, régionales et départementales. La création du service FFE Territoires a vocation à les mettre en œuvre en s'appuyant sur la logistique des CRE dont vous pouvez découvrir les visages des présidents.

## Commissions

Les commissions ont été pour la plupart nommées et nous vous présentons leurs présidents. Elles sont force de proposition dans tous les domaines de l'action fédérale.

## Développement

Désormais, les visioconférences mensuelles sur les sujets de développement s'installent dans les habitudes des équipes des clubs. Découvrez un premier bilan et le planning des prochains rendez-vous.

## Sport

Un Cahier spécial de 20 pages est consacré au dispositif FFE pour les équipes de France dans l'objectif Paris 2024.

A découvrir aussi les évolutions proposées en endurance et dans les différentes disciplines de tradition.

Bonne saison et belle réussite à vos activités.



© FFEPSV

Frédéric Bouix

Délégué général de la FFE

## SOMMAIRE

<b>Clubs</b>		<b>Tourisme équestre</b>	
LeMemoClub	2	Equirando 2022	13
Cavaliers hors structure	10		
Les visios FFE	11	<b>Sport</b>	
Actualités GHN	12	L'endurance à portée de tous	14
		Podiums National Style et Equitation	15
<b>Vie équestre</b>		Podiums Grand National FFE-AC Print 2021	16
Actions innovantes	3	Calendrier Amateur Gold Tout FFE-Estherm	18
Taux réduit pour la TVA	4	Calendrier Grand National FFE-AC Print 2022	18
Création de FFE Territoires	7		
Présidents de CRE	8	<b>Références</b>	
Présidents des commissions FFE	9	Décisions juridiques	18
<b>Formation</b>			
Stages enseignants au Parc	6		

## LAREF -

Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE -  
Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com  
 ■ RÉDACTRICE EN CHEF : Danielle Lambert ■ PUBLICITE : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ ICONOGRAPHIE : Danielle Lambert ■ VISUEL COUVERTURE : FFE/Marjolaine Pautre ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : FFE Affaires générales, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN, Martin Denisot/Claude Lanchais, FFE Formation, FFE Territoires, FFE Tourisme, GHN, Marie-Amélie Guibert ■ MAQUETTE : Charte Graphique : FFE - Mise en page : Quadrilaser ■ COMMISSION PARITAIRE : 0920 G 80336 ■ ISSN : 2115-4686 ■ TIRAGE : 8750 exemplaires ■ DÉPOT LEGAL : À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR : Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

# TAUX RÉDUIT POUR LA TVA

APRÈS UNE DÉCENNIE, LE PARCOURS DE LA FFE EST ENFIN RÉCOMPENSÉ ET LA POSSIBILITÉ D'UN TAUX RÉDUIT POUR LES ACTIVITÉS ÉQUINES FIGURE DANS LA DIRECTIVE EUROPÉENNE !

## Feu vert du Conseil de l'UE

Suite à une vigilance active de plusieurs années, la révision de la politique des taux de TVA a enfin été actée par le Conseil de l'Union européenne, condition sine qua non pour que les Etats-membres de l'Union européenne puissent appliquer des taux réduits à de nouveaux biens et services.

« Après la condamnation par la Cour de Justice de l'Union européenne le 8 mars 2012, se réjouit Serge Lecomte, président de la FFE, la France s'était engagée à soutenir la révision de la Directive. Au terme d'une dizaine d'années de démarches, nous voyons enfin nos demandes aboutir ! »

## Conseil ECOFIN du 7/12/2021

A l'occasion du Conseil ECOFIN du 7 décembre, les 27 ministres en charge de l'Économie et des Finances ont donc adopté, à l'unanimité, la révision de la politique des taux de TVA. Proposé en janvier 2018 par la Commission européenne, ce texte a été profondément modifié par le Conseil de l'Union européenne qui a souhaité maintenir une liste de biens et services éligibles aux taux réduits de TVA (annexe III de la directive).

Grâce à l'engagement de la FFE et au soutien des ministres français, l'ajout dans l'annexe III d'un point relatif aux équidés vivants et à la fourniture de services liés aux équidés a été finalement adopté. Cet amendement permet aux Etats-membres qui le souhaiteraient de pouvoir, dans le respect des dispositions de la Directive, appliquer un taux réduit aux activités équinnes.



## Facteur d'accessibilité

L'aboutissement de cette lutte dans un contexte sanitaire difficile est un signal fort pour ce sport de plein air accessible à tous et pensé pour tous. Un taux réduit de TVA permettra de maintenir son accessibilité économique, ouvrant ainsi à chacun la possibilité de pratiquer une activité aussi bonne pour le corps que pour l'esprit. Cette mesure pourra accompagner les poney-clubs et centres équestres dans la reprise de leur activité.

La FFE a travaillé sans relâche auprès des responsables publics pour défendre ce modèle d'équitation, loin de l'image d'activité élitiste souvent dépeinte.

## Grand jour pour la filière

« C'est un grand jour pour notre filière qui est à la croisée de l'agriculture, du sport, de l'éducation, du tourisme et dis-

pose d'un rayonnement international, ajoute Serge Lecomte. Nous devons continuer notre travail pour que l'équitation puisse apporter des réponses aux enjeux sociétaux de santé publique, de tourisme durable, d'accessibilité des activités physiques aux personnes en situation de handicap. Plus largement, nous sommes convaincus que l'équitation et les activités équinnes doivent s'inscrire dans les politiques européennes comme l'a souligné Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne le 16 novembre 2021 lors d'une invitation du European Horse Network and MEP Horse Group à laquelle a participé la FFE. »

## Finalisation

« Le cadre européen est désormais sur le point d'être finalisé, poursuit Serge Lecomte. Il ne reste désormais plus qu'à transcrire cette possibilité, attendue de tous, en France ! Dès à présent, nous invitons les autorités nationales à se mobiliser pour concrétiser »

## En savoir plus

Retrouvez les différentes étapes de la TVA applicable à la filière équestre sur :

<https://www.ffe.com/actualites/etapes-de-la-TVA-applicable-filieres-equestre>

tiser cette réforme qui devrait être adoptée formellement, après avis du Parlement européen, au cours des prochains mois. »

## Remerciements

« Grâce à cette modification substantielle, conclut Serge Lecomte, la France pourra désormais légalement appliquer un taux réduit de TVA à l'équitation sans craindre une nouvelle procédure devant la Cour de Justice de l'Union européenne. La FFE

tient à remercier officiellement et très sincèrement, l'actuel gouvernement sous l'impulsion du Président de la République Emmanuel Macron ainsi que les précédents Présidents et gouvernements, qui ont défendu notre secteur depuis 2010. Pierre Moscovici, alors Commissaire en charge de la Fiscalité, avait également entendu notre appel et préparé cette avancée. Les parlementaires nationaux et européens, en cours de mandat ou qui l'ont été dans le passé, ont aussi représenté un soutien inestimable et je souhaite qu'ils en soient remerciés.

Je tiens également à remercier très sincèrement les services ministériels ainsi que ceux de la Représentation Permanente de la France auprès de l'Union européenne, les collaborateurs parlementaires pour leur vigilance et leur maîtrise des rouages des négociations institutionnelles, sans oublier les collaborateurs de la FFE, particulièrement Frédéric Bouix, Délégué Général, et Catherine Bonnichon - de Rancourt, Directrice des Affaires européennes et Institutionnelles et son équipe, avec qui nous avons sans relâche plaidé ce dossier. »

## Appel à archives

La FFE prépare une exposition d'affiches d'événements équestres. Elles sont classées par date depuis 1913. Si vous avez de belles affiches anciennes, même en mauvais état, envoyez-nous une photo à [laref@ffe.com](mailto:laref@ffe.com). Si nous ne l'avons pas déjà, nous vous contacterons pour faire faire un fichier haute définition restauré.

# ACTUALITÉS SPORTIVES

## Nouvelle fiche hunter

Une nouvelle fiche dédiée aux épreuves Club et Pony pour les indices 3 et 4 va permettre de mieux s'approprier la grille de jugement pour aménager les parcours pour les premiers niveaux de compétition. En savoir plus sur le site [ffe.com](http://ffe.com) / **Hunter** où la fiche est accompagnée de sa notice explicative.

## Printemps du Style

L'édition 2022 aura lieu du 16 au 21 avril au Parc équestre fédéral. Au programme 3 jours associant formation et compétition, c'est LE rendez-vous des cavaliers, des juges, des chefs de piste, des entraîneurs, des commissaires au paddock. Tout savoir sur [ffe.com](http://ffe.com) / circuits et compétitions.

## Tir à l'arc à cheval

Une vingtaine de cavaliers ont participé à un stage de détection les 29 et 30 janvier. Au programme perfectionnement technique TAC et perfectionnement



équestre conclus par un bilan et un projet de saison sportive. A suivre stage du groupe France avec juges et chefs de piste du 18 au 20 mars pour préparer notamment le mondial de Mongolie. Des experts fédéraux sont disponibles pour faire découvrir cette discipline dans vos clubs. Tous les renseignements sur le TAC sur [ffe.com](http://ffe.com).

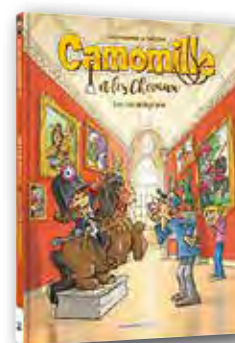
## Cheval de chasse

L'édition 2022 du Championnat de France du Cheval de Chasse est pro-

grammée les samedi 20 et dimanche 21 mai 2022 à Fontainebleau, dans le cadre de Nature & Vénerie en fête, organisé par le Rallye Tempête. Une organisation de la Société de Vénerie sous l'égide de la FFE. Règlement et Challenge des équipes évoluent. Des journées de stage sont également proposées avec des professionnels de l'équitation. Tout savoir sur [ffe.com](http://ffe.com). Voir également la **Vidéo** de la Société de Vénerie présentant le guide pratique du cheval de chasse avec un point sur le bien-être équin.

## Camomille et les chevaux

Le tome 10 de la série jeunesse *Camomille* sort en mars. Intitulé *Les Rois de la prairie* ce nouvel album suit la grande histoire d'amour de Camomille et Océan au poney-club. Un incontournable des club-houses. Editions Bamboo. 48 pages. 10,95 €.



# STAGES ENSEIGNANTS AU PARC

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES ET CELLES DE VOS ÉQUIPES. INSCRIVEZ-VOUS AUX STAGES PROPOSÉS PAR LA FFE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL. PROGRAMME 2022.

## Le programme

Dates	Formateurs	Thèmes
Lu 7 & Ma 8/03	Carole Tazi	Comprendre et calculer la rentabilité des activités pour mieux piloter son centre équestre
Lu 7 & Ma 8/03	Sébastien Viry	Un projet pédagogique pour gagner en fidélité avec ses débutants
Je 10 & Ve 11/03	Marie Caucanas	La psychopédagogie : un outil qui facilite l'enseignement
Lu 14 & Ma 15/03	Joaquim Gonzalez	Développement commercial d'un centre équestre
Je 17 & Ve 18/03	Véronique Bartin	Méthode Alexander
Lu 21 & Ma 22/03	Jean-Pascal Cabrera	Préparation mentale - perfectionnement - niveau 3
Je 24 & Ve 25/03	Frédéric Hiberty	Travailler la cavalerie du club
Lu 28 & Ma 29/03	Carole Tazi	Quelles pistes pour développer mon centre équestre ?
Lu 4 & Ma 5/04	Jean-Pascal Cabrera	Préparation mentale - perfectionnement - niveau 3



Véronique BARTIN  
BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de Praticien PNL



Jean-Pascal CABRERA  
professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société Française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau



Marie CAUCANAS  
BPJEPS, psychologue clinicienne diplômée d'Etat et diplômée de EM Lyon : Master spécialisé en Marketing et management des entreprises de services



Joaquim GONZALEZ  
Responsable pédagogique, chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation



Frédéric HIBERTY  
BEES 1, enseignant et formateur, BFE Equi-Handi Mental, dirigeant de Horse expérience



Carole TAZI  
BEES 1, titulaire d'un master in business administration-MBA, enseignante et formatrice en gestion et développement de structures équestres

## En savoir plus

Toutes les informations sont sur le site [metiers.ffe.com](http://metiers.ffe.com) à la page [stages-enseignants](http://stages-enseignants).  
Possibilité de financement par OCAPIAT, VIVEA, Pôle Emploi, AGEFICE, FIFPL.  
Contact [formation@ffe.com](mailto:formation@ffe.com) 02 54 94 46 00



Sébastien VIRY  
BEES 2, conseil en accompagnement et formation des entreprises équestres

Votre Comité régional d'équitation vous propose des formations de proximité. Renseignements et inscriptions sur le site du CRE

# FFE TERRITOIRES



FFE TERRITOIRES EST LE NOUVEAU SERVICE DE LA FFE DÉDIÉ AUX ORGANES DÉCONCENTRÉS. IL A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE DÉBUT JANVIER. FONCTIONNEMENT, RÔLE, MISSIONS ET PREMIÈRES ACTIONS.

## Nouveau service

Confortée par les échanges recueillis lors des Assises des Territoires organisées d'avril à juin 2021, l'initiative de Bureau des Territoires actée en Comité fédéral le 21 septembre 2021, a été mise en place le 1er décembre 2021. Il est constitué de Christian Carrière et de Virginie Carbillet.

Le service FFE Territoires a pour vocation d'être l'interface entre les services de la FFE et les Organes déconcentrés (OD), afin de les accompagner dans le déploiement du Projet fédéral, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

## Missions

Le service FFE Territoires a pour missions :

- d'informer les élus et les permanents des OD sur leurs missions et les outils fédéraux mis à leur disposition ;
- de faciliter la mise en relation avec les collectivités territoriales ;
- d'accompagner le montage de projets et de dossiers de demandes de subventions ;
- de recenser les bonnes pratiques et actions mises en place par les OD en territoire, dans un objectif de mutualisation.

## Former

Dans un premier temps, des séminaires seront organisés pour les élus et permanents des CRE, pour les élus des CDE et des OD de tourisme

équestre, en mars 2022, au Parc équestre fédéral : rappel des missions des OD, formation sur leur gestion, notamment en termes de comptabilité, sur les outils fédéraux à leur disposition, interventions des différents services de la FFE.

## Développer

Parallèlement, l'objectif est de modéliser un projet de développement type pour les CDE et les CRE afin de solliciter les collectivités territoriales, notamment les Conseils départementaux et régionaux.

Le service FFE Territoires cherchera également à amplifier les échanges entre les CRE/CRTE et entre les CDE/CDTE, notamment sur leurs projets et actions en place, et sur leurs relations avec les collectivités.

## Communiquer

Pour assurer une communication régulière entre les OD et le service FFE Territoires, des réunions bimestrielles seront organisées en visioconférence, de même que la mise en place d'une newsletter à destination des OD, leur communiquant des éléments clés.

## Présentations

Le service FFE Territoires a pu être présenté aux présidents des CRE le 5 janvier 2022. Lors de ce rendez-vous en visioconférence, le Président Serge Lecomte a accueilli les présidents élus ou réélus lors des Assemblées générales électorales qui se sont majoritaire-



ment déroulées le 16 décembre 2021 et leur a présenté les orientations fédérales. Le service FFE Territoires, a expliqué les missions de ce nouveau service dédié aux OD et rappelé les démarches administratives à réaliser en début de mandat. Les présidents de CDE ont également été concernés par cette démarche les 12, 14 et 17 janvier.

## Réunion

Une première réunion d'informations pour les présidents de CRE s'est déroulée le 24 janvier 2022, afin d'élire le président de régions, d'échanger sur le fonctionnement de la Dotation Fédérale Annuelle, sur les sources de subventions accessibles aux OD et sur les problématiques diverses rencontrées en territoires.

## Tous les OD

Les organes déconcentrés de la FFE au niveau régional sont les Comités régionaux d'équitation et de tourisme équestre (CRE & CRTE). Au niveau départemental, ce sont les Comités départementaux d'équitation et de tourisme équestre (CDE & CDTE). Dans plusieurs régions et départements, les comités d'équitation et de tourisme équestre ont fusionné.

# PRÉSIDENTS DE CRE

LES ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS DES COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION SONT PRESQUE TERMINÉES. LES PRÉSIDENTS SONT LES SUIVANTS.



Jacques NAVARRO  
*Auvergne-Rhône-Alpes*



Mathieu BONTEMPS  
*Bourgogne-Franche-Comté*



Hervé GELEBART  
*Bretagne*



Nathalie CARRIERE  
*Centre-Val de Loire*



Laurent DUBORGET  
*Corse*



Valérie HAMELIN-BOYER  
*Grand Est*



Delphine POULET  
*Guadeloupe*



Jean-David POQUET  
*Guyane*



Jean-Pierre TATINCLOUX  
*Hauts-de-France*



Emmanuel FELTESSE  
*Ile-de-France*



Carole PAYET  
*La Réunion*



Didier BIGOT  
*Martinique*



Axel CARPENTIER  
*Normandie*



Sébastien CARRALOT  
*Nouvelle-Aquitaine*



Vincent FARDEAU  
*Nouvelle-Calédonie*



Claude SARAMON  
*Occitanie*



Patrice CHATEAU  
*Pays de la Loire*



Antonin CAPOULADE  
*Provence-Alpes-Côte D'Azur*



# COMMISSIONS

LES PRÉSIDENTS DE 33 COMMISSIONS POUR 2022 À 2024 SONT CONNUS. LES STATUTS DE LA FFE DÉFINISSENT LA COMPOSITION, LE RÔLE ET LES MISSIONS DES COMMISSIONS DITES STATUTAIRES. LES COMMISSIONS SPORTIVES ET DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS ONT POUR MISSION DE RÉUNIR DES SPÉCIALISTES DANS CHACUN DES DOMAINES AFIN DE FAIRE DES PROPOSITIONS D'ACTIONS AU COMITÉ FÉDÉRAL. ELLES ONT UN PRÉSIDENT, UN RÉFÉRENT DU COMITÉ FÉDÉRAL ET UN RÉFÉRENT PERMANENT FFE.

## Commissions statutaires



Pascal MULET QUERNER  
Comité Cheval



Patrice CHÂTEAU  
Juges et arbitres



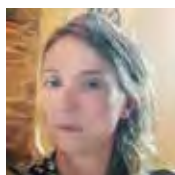
Valérie DALODIER  
Comité National de  
Tourisme Equestre



Ludovic de VILLELE  
Juridique et disciplinaire  
de 1<sup>re</sup> Instance



Céline SCRITTORI  
Comité Pony



Claire BOBIN  
Juridique et disciplinaire  
d'appel



Emmanuel FELTESSE  
Conseil des présidents de  
région



Ludovic QUENET  
Surveillance des opérations  
de votes



Christian BOYER  
Comité d'éthique  
et de déontologie



Philippe CABOURDIN  
Finances

## Commissions sportives



Marion LHÔTE  
Attelage



Frédérique GRIMAUD  
Équitation de Travail



Alan LE GALL  
Tir à l'arc à cheval



Nathalie CARRIÈRE  
CCE



François GUYOT  
Équitation Western



Laurence DENIS  
TREC



Cécile MADAMET  
Courses / Galop



Franck REYNE  
Horse-Ball



Antoine SINNIGER  
Vénerie



Xavier TROUILHET  
CSO



Laurent CASANOVA  
Hunter



Frédérique PITROU  
Vollige



Annick DAUBAN  
Dressage



Jean-Luc AUCLAIR  
Paddock Polo



Michel FAUCON  
Endurance



Nathalie LANCEREAU  
Pony-Games

## Commissions des différentes activités



Deborah BARDOU  
Bien-être animal



Pascal MARRY  
Culture et patrimoine



Mathieu LAMBERT  
Organisation de concours



Maurice GALLE  
Spectacles équestres



Nathalie FAVEDE  
Sport études



François EMERY  
Territoires ultra-marins



Anne COUROUCE  
Vétérinaire

# CAVALIERS HORS STRUCTURE

LES CAVALIERS DITS « HORS STRUCTURE » SONT PRATIQUANTS, PROPRIÉTAIRES OU GARDIENS D'ÉQUIDÉS EN DEHORS DE TOUTE STRUCTURE ÉQUESTRE PROFESSIONNELLE. LA FFE PARTICIPE À UN PROJET DE RECHERCHE, EN PARTENARIAT AVEC L'IFCE ET L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT (INRAE), POUR MIEUX CONNAÎTRE LEUR ORGANISATION, LEURS BESOINS ET LEURS ATTENTES. PRÉSENTATION.



© Mélanie Guillaumet

Une des motivations des « hors structure » : avoir son équidé à proximité immédiate, dans son jardin.

## Contexte de l'étude

Ces travaux sont menés dans le cadre d'une thèse CIFRE (Convention Industrielle de la Formation pour la Recherche en Entreprise) par Camille Eslan, doctorante, FFE, UMR MoISA, L'institut Agro, Univ' Montpellier, sous la direction de Sandrine Costa, Directrice de thèse - UMR MoISA, INRAE Montpellier et Céline Vial, Co-encadrante de la thèse - IFCE, UMR MoISA, INRAE Montpellier. Elle est financée par la FFE et bénéficie d'un cofinancement du Conseil Scientifique de la filière équine (IFCE).

Cette recherche propose de comprendre le comportement et les caractéristiques des usagers équestres hors structure. Il s'agit d'une population composée de pratiquants et/ou propriétaires et/ou gardiens d'équidés gérés indépendamment de toute structure équestre professionnelle. Les structures professionnelles, dans

cette étude, sont définies comme affiliées ou non à la FFE. Les hors structure peuvent s'organiser seuls ou à plusieurs.

## Objectifs de l'étude

La croissance des activités équestres auto-organisées soulève des questions socio-économiques liées à l'offre de services dont les pratiquants hors structure ont ou auraient besoin.

Les objectifs de cette étude sont de :

- Comprendre les caractéristiques, comportements et pratiques des usagers équestres hors structure,
- Comprendre les raisons qui les poussent à s'isoler des institutions et professionnels du monde du cheval,
- Identifier des pistes de rattachement de ces populations hors structure aux institutions et professionnels du monde du cheval, notamment à travers une offre de services adaptés.

## Méthodologie

En 2020, une trentaine d'usagers hors structure ont été interviewés en vis-à-vis (162 mn d'entretien en moyenne) en France métropolitaine. Puis, en 2021, une enquête en ligne a été menée auprès de 900 répondants. Le traitement des données recueillies est en cours. Afin de mieux comprendre le point de vue des professionnels concernant les hors structure, des entretiens complémentaires se sont

déroulés auprès de 16 professionnels (dirigeants de centres équestres, centres de tourisme équestre ou prestataires de services).

## Résultats à venir

Les résultats de l'enquête effectuée auprès des professionnels seront présentés dans un prochain numéro de *La Ref*. Des fiches thématiques seront également mises en ligne.

Les thèmes traités seront en partie les suivants :

- Comment devient-on hors structure ?
- Quelles sont les activités pratiquées par les hors structure ?
- Comment sont organisés les hors structure ?
- Quels sont les profils socio-démographiques des hors structure et les types d'équidés détenus ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées par les hors structure et leurs besoins ?
- Quelles prestations utilisent-ils et quels sont leurs liens avec la filière équine ?
- Quelle vision des hors structure ont les professionnels du cheval ?
- Quels sont les apports/ bénéfices d'une organisation hors structure selon les usagers équestres ?
- Comment positionner une offre professionnelle de produits ou services à destination des hors structure ?

Une webconférence FFE sur le sujet sera proposée au printemps.

# LES VISIOS FFE

OUTILS DE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS ET DE FORMATION CONTINUE, LES VISIOS FFE SONT DISPONIBLES EN REPLAY. VENEZ EXPLORER LES PROJETS MENÉS ET PROFITER DE TÉMOIGNAGES ÉCLAIRÉS.

## Rendez-vous mensuel

Chaque mois, nous vous proposons de nous retrouver autour d'un thème différent faisant écho à vos préoccupations. Ils sont directeurs de structures, enseignants, experts techniques, conseillers en business développement, et le temps d'une visio, ils partagent leur expérience du sujet traité.



penser son offre client, Tiffaine Vermeulen, administratrice du Comité National de Tourisme équestre a imaginé un temps d'échange et de témoignage illustrant un choix délibéré **d'offre d'équitation de pleine nature**. Cecilia Do Teggour, responsable du service tourisme de la fédération, a animé cette présentation riche et ouverte propice à la circonduction. Aurélie Gypteau et Laurent Moliner, tous deux dirigeants de centres équestres ont partagé avec les auditeurs présents la façon dont ils ont réfléchi, conçu, puis commercialisé leur offre pleine nature. Proche de leur public, ils ont montré comment l'écoute, le respect, et la réponse individualisée peuvent être source de réussite et d'épanouissement.

## Projet de club

En octobre, Loïc Wulleman, membre du comité poney, animait la thématique **Le projet de club**. Il donnait la réplique à Sébastien Viry, fondateur du cabinet Equiconseil. Dans ce face à face, Sébastien nous a présenté sa méthode pour construire un projet d'entreprise qui ressemble à son porteur, et les bénéfices que la structure peut en retirer. Se créer une identité, donner, redonner une nouvelle couleur à sa structure, trouver du plaisir au travail, fédérer et motiver son équipe, faire face à la concurrence ? Une réponse, le projet de club.

## Fidélisation

En janvier, c'est le thème toujours aussi brûlant de **la fidélisation des primo-licenciés** que nous mettons sur le grill. Le constat est là : nous perdons chaque année 48 % des cavaliers qui passent pour la première fois la porte de nos clubs. Quels sont les freins, les écueils qui limitent ainsi les primo-pratiquants dans leur accession au statut de cavalier ? Emmanuelle Schramm a posé la question à Marine Vincendeau, Anne Sophie Riguet et Frédéric Hiberty. Tous trois sont dirigeants de centre équestre, d'expertises différentes, orientées tous publics pour la première, poney pour la seconde, et public adulte pour le dernier. Ils ont présenté leur stratégie d'accueil, le concept de management de la motivation, et l'appropriation des outils de la fédération au service de leur projet de développement.

## En savoir plus

### Revoir

Les replays sont en ligne via les liens cliquables.

Les supports PDF sont à votre disposition en téléchargement dans la **médiathèque des clubs**.

### Prochains rendez-vous

14 février : Orienter vers les métiers de l'équitation. Etre structure d'accueil de stage.  
14 mars : Quelles offres proposer aux publics scolaires et pourquoi ?  
4 avril : Organiser un événement grand public

## Projet pédagogique

En novembre, Emmanuelle Schramm, DTN A, et Celine Scrittori, directrice d'un poney-club et membre du comité fédéral, proposait une immersion dans le monde du **projet pédagogique**, déclinaison logique du projet de club. Céline a reçu en 2008 le trophée Generali de l'innovation pédagogique pour son expérience réussie et pérennisée « les bébés cavaliers ». Ce focus sur son projet pédagogique permet de créer une passerelle entre la théorie et la pratique du fonctionnement par projet.

Identifier ses points forts, se fixer des objectifs, répondre aux attentes des publics sont des questions d'autant plus aisées à traiter qu'elles le sont avec méthode et réfléchies en fonction des moyens et des potentiels de la structure.

## Equitation de pleine nature

En décembre, parce qu'au cœur de l'hiver c'est le moment idéal de re-

# ACTUALITÉS GHN



DE TOUS LES COMBATS SYNDICAUX DEPUIS 1969, LE GHN VOUS REPRÉSENTE ET DÉFEND VOS INTÉRÊTS. IL PERMET DE FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES DIRIGEANTS DE CENTRES ÉQUESTRES. EN PARALLÈLE, NOUS APPORTONS À NOS ADHÉRENTS, AUSSI SOUVENT QUE NÉCESSAIRE, CONSEILS ET ASSISTANCE AFIN DE PERMETTRE DES CHOIX DE GESTION ÉCLAIRÉS. POINT D'ACTUALITÉ SYNDICALE.



## Défibrillateurs

S'équiper d'un défibrillateur est une charge importante pour n'importe quel établissement équestre, le GHN a lancé un appel à partenariat à l'ensemble des commerçants de DEA. Cette procédure a permis de conclure dès la rentrée de septembre un partenariat avec la société Schiller France qui propose aux adhérents du GHN deux offres attractives. **Consultez le détail** de l'offre. Parallèlement, le GHN vous donne rendez-vous le mardi 18 janvier à 11h30 pour une visioconférence sur l'obligation de s'équiper d'un défibrillateur. Pour participer, il suffit de **remplir le formulaire d'inscription**, vous recevrez le lien vous permettant d'accéder à la visioconférence.

## Vie du GHN

Afin d'améliorer la représentativité syndicale des dirigeants en territoire, le GHN a créé une commission syndicale. Présidée par Ludovic Quenet, secrétaire général, cette commission est composée de l'ensemble des délégués en région. Rouage essentiel du maillage territorial, les délégués constituent vos interlocuteurs syndicaux de proximité. Toutes les six semaines, lors de cette commission, ces professionnels s'informent de l'ensemble des dossiers syndicaux. Ils remontent également les problèmes locaux afin que le GHN s'en saisisse pour vous aider à lever les difficultés. Retrouvez le détail de la commission syndicale ainsi que la liste de vos représentants en région [ici](#).

## Fiscalité - Facture d'eau

Les compteurs d'eau exclusivement réservés à l'exploitation (abreuvoirs,

branchements prés, irrigation...) sont normalement exonérés de la redevance pour pollutions diffuses d'origine domestique. Cependant, certains compteurs se voient appeler cette redevance à tort. Si une redevance pollution est facturée à tort, il est alors nécessaire de faire une réclamation des sommes versées. Le service fiscal peut vous aider dans cette démarche. Consultez l'article complet pour réclamer une redevance pollution facturée à tort [ici](#).

## Fiscalité - Taxe annuelle à l'essieu

Depuis 2019, les centres équestres sont exemptés de taxe à l'essieu. L'article 1010 nonies IV 8° du Code général des impôts applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 prévoit le maintien de cette exonération pour les véhicules utilisés par les centres équestres. Accédez au modèle de courrier pour demande d'exonération de TSVR [ici](#).

## Social - Augmentation du SMIC depuis le 1<sup>er</sup> janvier

Chaque année, le SMIC est réévalué en fonction de différents indicateurs économiques. Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le SMIC a connu une augmentation de 0,9 % passant de 10,48 € à 10,57 € bruts de l'heure. Cette augmentation impacte directement les coefficients de la catégorie 1 (100, 103, 106, 109) et le coefficient 111 de la convention collective ainsi que les apprentis rémunérés sur la base d'un pourcentage du SMIC. Téléchargez la [grille des salaires](#) au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Social - Indemnité inflation

Pour faire face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat des Français, la loi de finances rectificative pour 2021 a mis en place une aide exceptionnelle, financée par l'État à hauteur de 100 euros, baptisée « indemnité inflation ». Retrouvez les modalités détaillées [ici](#).

## Covid-19 : récapitulatif des aides en cours

Le Gouvernement a mis en place l'aide « coûts fixes rebond » pour compenser partiellement les charges fixes que les entreprises les plus affectées par la crise sanitaire n'ont pu absorber. Consultez les conditions d'éligibilité à ce nouveau dispositif [ici](#) ainsi que les précisions utiles concernant ces aides [ici](#).

# OSEZ L'AVENTURE !



EXCEPTIONNELLEMENT ORGANISÉ DEUX ANNÉES CONSÉCUTIVES, L'EQUIRANDO, ÉVÉNEMENT PHARE DU TOURISME ÉQUESTRE, POSERA SES SACOCHES EN BAIE DE SOMME DU 29 AU 31 JUILLET 2022. DEPUIS PLUSIEURS MOIS DÉJÀ, LE COMITÉ D'ORGANISATION ET LA FFE SONT À PIED D'ŒUVRE POUR ORGANISER UNE ÉDITION MÉMORABLE, AXÉE SUR L'ITINÉRANCE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

## Des tarifs préférentiels



Lancée au mois d'octobre dernier, la plateforme d'inscription en ligne à l'Equirando 2022, accessible via FFE Club SIF, se veut moderne et facile d'utilisation, que ce soit pour les cavaliers individuels ou les clubs et associations. En plus de répertorier la liste des participants et équidés d'une équipe, la plateforme permet de recenser un grand nombre d'informations concernant le périple effectué et la logistique : région d'origine, département de départ de la randonnée, nombre d'étapes et de kilomètres, modes d'hébergement des chevaux, précédentes participations à l'Equirando, mais aussi nombre de tentes et de véhicules, régime alimentaire des cavaliers... Tout y est répertorié. Comme pour un engagement en compétition, les adhérents peuvent également régler les inscriptions directement en ligne, en approvisionnant leur compte

FFE Club SIF. Nouveauté de cette édition 2022 : les 300 premiers inscrits se verront bénéficier de tarifs préférentiels ! Alors... constituez votre équipe au plus vite !

## Une randonnée « clé en main »

Soucieux de faciliter au maximum la préparation des équipes et leur logistique, les membres du Comité d'Organisation travaillent d'arrache-pied à la reconnaissance des futurs itinéraires adaptés aux cavaliers mais aussi aux attelages. Ces derniers, après avoir été mûrement tracés, puis reconnus, seront proposés en ligne sur le site internet de l'Equirando, via une carte interactive. En plus de proposer plusieurs centaines de kilomètres d'itinéraires d'approche, venant du nord, de l'est, du sud-ouest et du sud-est, cette dernière comportera également une grande liste de lieux d'étape accueillant les cavaliers et chevaux sur cette période, ainsi que les traditionnels « J- » : des hébergements festifs, lieux de regroupement des Equiran-



dins avant leur arrivée sur le site de l'événement. La Baie de Somme, région touristique par excellence et terre d'accueil de cette édition, est très dynamique. Ainsi, de nombreux acteurs touristiques locaux ont déjà candidaté pour accueillir les participants : campings, gîtes d'étape, fermes équestres, ou encore chambres d'hôtes. La carte interactive, disponible sur [equirando.com](http://equirando.com), est une source d'informations primordiale, qui permet d'identifier les éléments qui jalonnent le parcours : points d'intérêt, points de vigilance, passages délicats, croisements... Vous l'aurez compris, tout est mis en œuvre pour que les chefs d'équipe puissent préparer très facilement leur périple, et partir ainsi en toute sérénité !



## En savoir plus

[Equirando.com](http://Equirando.com)  
Page Facebook : [Equirando](#)  
Groupe Facebook : [Equirando 2022 - le groupe des Equirandins](#)  
Compte Instagram : [@Equirando.official](#)  
Comité d'organisation : [equirando2022.hdf@gmail.com](mailto:equirando2022.hdf@gmail.com)

# L'ENDURANCE À LA PORTÉE DE TOUS !

DISCIPLINE SPORTIVE QUI PEUT SE PRATIQUER JUSQU'À HAUT NIVEAU SOUS L'ÉGIDE DE LA FEI, L'ENDURANCE ÉQUESTRE A SON LOT D'ADEPTES, MAIS RESTE ASSEZ PEU PROPOSÉE DANS LES CLUBS. LA FFE SE MOBILISE POUR RENDRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE LA PRATIQUE DE CETTE BELLE DISCIPLINE QUI ALLIE SPORT ET PLAISIR EN PLEINE NATURE AVEC SON CHEVAL !



## Nouveautés

Ainsi a vu le jour la nouvelle épreuve Initi'Endurance qui se veut simple et ludique pour débiter l'équitation d'extérieur, un nouveau Championnat Amateur pour offrir un objectif sportif à toute une branche de passionnés et une évolution des règlements fédéraux et FEI pour une plus belle pratique de l'endurance.

## Initi'Endurance

L'initi'Endurance a pour but de faire découvrir l'endurance de manière simple et éducative. Elle est accessible à tous les cavaliers souhaitant s'initier à l'équitation d'extérieur. Elle peut s'inscrire facilement dans le projet pédagogique d'un enseignant de club.

Cette épreuve permet de ressentir le plaisir de trotter et de galoper dans la nature en compagnie d'autres cavaliers tout en cherchant à mieux connaître, respecter et soigner son poney/cheval.

Elle s'intègre dans une dynamique de cohésion de club avec la participation de tous dans le projet : enfants, parents, famille, enseignants...

## Règles simples

L'épreuve peut s'organiser autour du club sur la « promenade habituelle » facilement accessible et sécurisée, allant de 3 à 10 km. Les cavaliers partent en petit groupes.

Tout en gardant à l'esprit l'objectif final de l'endurance, le jugement se fait sur des observables simples de maîtrise de la discipline d'endurance. Ainsi les cavaliers obtiennent une note sur 10 qui est attribuée en fonction de leur réussite :

- 4 points sont attribués sur l'attitude du couple en terrain d'extérieur. Leur capacité à galoper et trotter avec aisance, ainsi que passer une transition Galop/Trot avec légèreté et contrôle.
- 2 points sur le respect de la vitesse imposée. En fonction de la vitesse de l'épreuve, (6 à 10 km/h en fonction des niveaux), l'organisateur indique aux concurrents une fourchette de temps autorisée pour effectuer la boucle.
- 2 points sur le trotting de son poney/cheval. Etre capable de présenter au pas puis au trot son poney/cheval en main, calme et à l'écoute.
- 2 points sur la prise de cardiaque à l'arrivée. L'organisateur fournit le stéthoscope et/ou le cardio-fréquencemètre. Le cavalier prend par lui-même le cardiaque de son cheval et indique au juge qui vérifie une fourchette de 10 pulsations dans laquelle il se situe. Il est, bien sûr, possible et encouragé d'effectuer cette prise de cardiaque avant l'épreuve pour indiquer et apprendre aux cavaliers son intérêt et son fonctionnement.

## Classement

Le classement est effectué en fonction du score final sur 10 du couple. Des diplômes de réussite seront disponibles et imprimables sur le site de la FFE et pourront être remis aux cavaliers :

- 8 à 10 points : cavalier d'Or d'Initi'endurance
- 5 à 7 points : cavalier d'Argent d'Initi'endurance
- 0 à 5 points : cavalier de Bronze d'Initi'endurance

Le règlement de cette nouvelle épreuve est disponible sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) dans l'espace règlement de la discipline endurance. Il s'agit du chapitre 10 dans son intégralité.

## Nouveaux championnats

### Championnat de France Amateur

La FFE crée en 2022 un Championnat de France Amateur qui se courra sur les preuves Amat 2 (60 km), Amat 1 (80 km) et Amat 1 GP (100 km VL) à Julliangues (43) du 29 au 31 juillet.

La distance de 100 km était auparavant sur le Master.

L'objectif est de dynamiser cette division qui n'avait pas son propre championnat.

Sur chacune des 3 épreuves du championnat Amateur un titre individuel est attribué.

Ce nouveau championnat a vocation à être l'aboutissement sportif d'une saison de compétition.

## Championnat des régions

Les cavaliers représentent en parallèle leur région avec fierté pour ramener un trophée dédié qui sera transmis chaque année à la région tenante du titre !

Pour cette coupe des régions, chaque territoire est représenté par 9 cavaliers validés par le CRE (3 sur chaque niveau). Cette « sélection » pourra être l'aboutissement du circuit Régional mis en place, créant ainsi un attrait et une récompense aux circuits régionaux.

Dans le cas où le CRE ne fournit pas de liste de cavaliers. La FFE constituera l'équipe en se basant sur les classements permanents FFE Endurance Amateur Couple.

Le trophée des vétérinaires sera également décerné à l'équipe la plus représentative et la mieux costumée aux couleurs de sa Région.

consultables sur la « version travail » du règlement Endurance sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

Une évolution majeure de 2022 est le remplacement des épreuves Club relais par des épreuves Equipes et Duo. Ces épreuves doivent pouvoir s'organiser plus facilement en région. L'Open de France à Lamotte Beuvron sera également proposé dans les catégories suivantes :

- Club élite (40 km à 12/15 km/h)
- Club 2 duo (20 km par 2 à 12/15 km/h)
- Club 3 équipe (20 km à 10-12 km/h)
- Club poney 4 équipe (10 km par équipe 8 à 10 km/h)
- Club A équipe (10 km par équipe 6 à 8 km/h)

Le cadre de l'organisation de l'open de France est également à l'étude pour améliorer les qualités de ce championnat et y rassembler les passionnés d'endurance.



depuis 2018 pour encourager une belle équitation de haut niveau respectueuse de son cheval.

Le nouveau cadre réglementaire de la FEI a remis une équité sportive dans les championnats internationaux. Ainsi les équipes de France d'Endurance ont brillé sur les podiums des championnats du monde et d'Europe 2021, véhiculant ainsi une image positive de la discipline qui ne peut qu'encourager et dynamiser l'ensemble d'une filière endurance !

## Evolution règlement FFE

Les règlements nationaux d'Endurance ont été revus pour une meilleure visibilité dans le but de simplifier la pratique. Toutes ces évolutions sont

## Evolution règlement FEI

Sous l'impulsion notamment de la FFE et de ses représentants, les règlements de la FEI se sont améliorés

# NATIONAL STYLE & EQUITATION 2021 BUTET ET DYNAVÈNA

Calendrier  
2022

A consulter sur  
[ffe.com](http://ffe.com).

LES PODIUMS 2021 SUITE À LA FINALE D'EQUITA LYON.

### Style Elite



1. François Guihard / Vintage de Liam (PDL)
2. Michael Jannot / Déesse de Perhet (CVL)
3. Elisabeth Colot / Unique du Lys (IDF)

### Style I



1. Claire Brunet / Equi Fun d'Orange (PACA)
2. Zoe Prudhomme / Aristo Courcelle (HDF)
3. Catherine Blaize / Darling de Chateluis (IDF)

### Amateur Elite



1. Claire Brunet / Upsilon du Sornin (PACA)
2. Catherine Blaize / Venica de Chateluis (IDF)
3. François Guihard / Vintage de Liam (PDL)

### Amateur I



1. Clémentine Tatinclaux / Rouet du Rouet\*Bois Margot (ARA)
2. Eléonore Richier / Diamond Suzie (GE)
3. Geoffroy Daudibon / Sandro Du Mesnil (CVL)

# GRAND NATIONAL FFE AC PRINT 2021

LA 14<sup>e</sup> ÉDITION DU GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT S'EST TERMINÉE LES 3 ET 4 DÉCEMBRE DERNIER AVEC LA RÉUNION DES TROIS DISCIPLINES DANS LES INSTALLATIONS DU PÔLE EUROPÉEN DU CHEVAL AU MANS (72). LES PODIUMS 2021.

Étaient programmées les Finales pour les disciplines de Dressage et de Saut d'obstacles et pour la première fois, un cross indoor pour les cavaliers de Concours complet.

## Finale Saut d'obstacles



Côté Saut d'obstacles, comme l'an dernier, ce sont 34 couples qui se sont élancés le samedi après-midi dans la Pro Elite Grand Prix 1m50 diffusée en direct sur Cheval TV (Freebox – canal 175) et dessinée par Grégory Bodo et ses assistants.

Dans le barrage à huit couples, c'est finalement Mathieu Billot, ambassadeur de l'écurie Antares – EBM, qui a été le plus rapide avec sa nouvelle recrue H.

Il devance de quelques centièmes les deux représentants de l'Ecurie Elevage du Banney – Vitalhorse : Benoit Cernin/Deuxcatsix d'Eglefin et Paul Delforge/Britney du Banney.

### Classement



1. Mathieu Billot / H : 0/0 33.68 sec.
2. Benoit Cernin / Deuxcatsix d'Eglefin : 0/0 33.95 sec.
3. Paul Delforge / Britney du Banney : 0/0 34.53 sec.

## Finale dressage



Côté Dressage, la Finale se jouait en deux temps et avec deux épreuves différentes. Vendredi, 12 couples ont pris part à la Pro Elite Grand Prix et le lendemain, un cavalier de chaque écurie était invité à dérouler sa reprise dans la Pro Elite Libre.

Comme la veille dans la Pro Elite Grand Prix, c'est Charlotte Chalvignac avec Icaro Das Figueiras qui signe la meilleure reprise de l'épreuve Pro Elite Libre avec une moyenne de 72.010 %.

Elle permet donc à son écurie Cavalcar de remporter cette Finale.

La deuxième place de cette Finale est pour l'écurie Aulion Sellier. Dans la Pro Elite Grand Prix, Corentin Pottier termine avec une moyenne de 71.174 %, significatif d'une 2<sup>e</sup> place. Samedi, c'est sa compagne Camille Judet – Cheret qui a eu la tâche de dérouler sa reprise Libre en musique avec Duke of Swing. Elle termine avec une moyenne de 71.325 % et une 3<sup>e</sup> place dans l'épreuve.

L'écurie Kineton – ST Sport Equiline représentée par Jean-Philippe Siat et Pierre Volla, complète le podium de cette Finale.

### Classement de la Pro Elite Grand Prix



1. Charlotte Chalvignac – Icaro Das Figueiras : 71.674 %
2. Corentin Pottier – Gotilas du Feuillard : 71.174 %
3. Jean-Philippe Siat – Lovesong : 70.065 %

### Classement de la Pro Elite Libre

1. Charlotte Chalvignac – Icaro Das Figueiras : 72.010 %
2. Jean-Philippe Siat – Lovesong : 71.935 %
3. Camille Judet – Cheret – Duke of Swing : 71.325 %

## Cross indoor



Côté Concours complet, c'était une première d'organiser un cross indoor dans le Grand Hall et le paddock au Pôle Européen du Cheval. Pari réussi car cette épreuve s'est disputée devant de nombreux spectateurs ! Et pour cette première, 15 couples étaient au départ de cette dernière épreuve de la journée de samedi.



En signant le parcours parfait sur les 19 difficultés mis en place par Alain Ponsot et Thierry Touzaint et avec un chronomètre de 103.56 secondes, la victoire est revenue à un couple habitué des cross indoor : Karim Laghouag (écurie Equithème – Jimenez FVA) et Punch de l'Esques. Maxime Livio (écurie Greenpex – Cavalassur) se classe 2° avec Boleybawn Prince.

Le podium est complété par Camille Lejeune (écurie des Beaux Moulins – RM for You) et R'du Temps Blinière qui terminent leur parcours sans pénalité et avec un chrono de 109.79 secondes.

#### Classement



1. Karim Florent Laghouag – Punch de l'Esques : 0 103.56 sec.
2. Maxime Livio – Boleybawn Prince : 0 104.14 sec.
3. Camille Lejeune – R'du Temps Blinière : 0 109.79 sec.

### Podium Grand National FFE – AC Print 2021 – Concours complet



1. Ecurie Haras de la Belletiere – Studio Paddock : Raphael Cochet, Christopher Six et Lisa Gualtieri
2. Ecurie Cadre Noir IFCE – Concept PGO : Arnaud Boiteau, Jean Lou Bigot et Charlotte Bordas
3. Ecurie Nicolas Touzaint – Royal Horse : Nicolas Touzaint, Héloïse Le Guern et Jade Bourguet

### Podium Grand National FFE – AC Print 2021 – Saut d'obstacles



1. Ecurie Ar Tropig – Or Vet : Cédric Hurel, Jérôme Hurel et Louna Garo
2. Ecurie Equivallée - Haras National de Cluny : Marie Pellegrin, Cyril Bouvard et Lucie Martinot
3. Ecurie Elevage du Banney et Vitalhorse : Benoit Cernin, Paul Delforge et Charlotte Sloose

### Podium Grand National FFE – AC Print 2021 – Dressage



1. Ecurie Aulion Sellier : Camille Cheret-Judet et Corentin Pottier
2. Ecurie Cavalcar : Maxime Collard, Charlotte Chalvignac et Estelle Schurink
3. Ecurie Kineton - ST Sport Equiline : Pierre Volla, Jean-Philippe Siat et Manon Ameye

# 2022 GRAND NATIONAL



## SAUT D'OBSTACLES

JARDY / 1H3 MARS  
 AUVERS / 24-27 MARS  
 VICHY / 07-10 AVRIL  
 FONTAINEBLEAU / 21-24 AVRIL  
 BARBASTE / 28 AVRIL-01 MAI  
 TOURS PERNAY / 12-15 MAI  
 CANTELEU / 26-29 MAI  
 CLUNY / 23-26 JUIN  
 NOTRE DAME D'ESTRÉES / 07-10 JUILLET  
 VILLERS VICOMTE / 21-24 JUILLET  
 LE TOUQUET / 04-07 AOÛT  
 COMPIÈGNE / 18-21 AOÛT  
 MÂCON-CHAINTRÉ / 15-18 SEPTEMBRE  
 SAINT LÔ / 13-16 OCTOBRE  
 LYON / 26-27 OCTOBRE  
 LE MANS / 17-20 NOVEMBRE

FINALES : DATES ET LIEU À DÉTERMINER

## DRESSAGE

LE MANS / 03-06 MARS  
 JARDY / 31 MARS-03 AVRIL  
 MÂCON-CHAINTRÉ / 02-05 JUIN  
 VIERZON / 07-10 JUILLET  
 BARBASTE / 29-31 JUILLET  
 CLUNY / 16-18 SEPTEMBRE

## CONCOURS COMPLET

SAUMUR / 03-06 MARS  
 POMPADOUR / 31 MARS-03 AVRIL  
 LE LION D'ANGERS / 19-22 MAI  
 VITTEL / 16-19 JUIN  
 LE PIN AU HARAS / 01-04 SEPTEMBRE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM | GENERALI

# Amateur Gold Tour FFE-Estherderm 2022



## CALENDRIER (en date du 1er janvier 2022)

BARBASTE <sup>(47)</sup> - 17 au 20 mars  
 CLUNY <sup>(71)</sup> - 31 mars au 03 avril  
 FONTAINEBLEAU <sup>(77)</sup> - 21 au 24 avril  
 LE TOUQUET <sup>(62)</sup> - 05 au 08 mai  
 HARDELOT <sup>(62)</sup> - 12 au 15 mai  
 NIMES <sup>(30)</sup> - 12 au 15 mai  
 BOURG EN BRESSE <sup>(69)</sup> - 19 au 22 mai  
 MANTES LA JOLIE <sup>(78)</sup> - 19 au 22 mai  
 SANCOURT <sup>(59)</sup> - 02 au 05 juin  
 DEAUVILLE <sup>(14)</sup> - 09 au 12 juin  
 ROYAN <sup>(17)</sup> - 21 au 26 juin  
 FONTAINEBLEAU <sup>(77)</sup> - 30 juin au 03 juil.  
 BLAYE <sup>(33)</sup> - 13 au 17 juil.  
 VILLERS VICOMTE <sup>(60)</sup> - 14 au 17 juil.  
 NOUANS LES FONTAINES <sup>(37)</sup> - 17 au 21 août  
 AUVERS <sup>(50)</sup> - 23 au 25 août  
 MACON - CHAINTRÉ <sup>(71)</sup> - 08 au 11 sept.  
 JARDY <sup>(92)</sup> - 09 au 11 sept.  
 CANTELEU <sup>(76)</sup> - 22 au 25 sept.  
 VIDAUBAN <sup>(83)</sup> - 22 au 25 sept.  
 FONTAINEBLEAU <sup>(77)</sup> - 30 sept. au 02 oct.  
 FINALE EQUITA LYON <sup>(69)</sup> - 26 au 30 oct.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM | GENERALI

## Références

# DÉCISIONS JURIDIQUES

## COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1<sup>re</sup> INSTANCE DU 08/11/2021

### N° 5II-04-2021

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique sportive qui se seraient déroulés le 6 juin 2021 lors du concours n° 202176023 organisé à QUINCAMPOIX.

La FFE a également eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique d'un établissement équestre adhérent de la FFE dans le cadre de ses fonctions

d'organisateur de compétitions. Le cavalier et l'établissement équestre ont fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 8 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Un avertissement à l'encontre du cavalier concerné.
- Une suspension d'un (1) an de la fonction d'organisateur de compéti-

tions à l'encontre de l'établissement équestre.

### N° 5I3-06-2021

La FFE a eu connaissance de faits de fraude portant sur cinq (5) faux certificats médicaux déposés par un centre équestre afin de valider des licences compétitions de cavaliers, majeurs et mineurs.

L'établissement, le dirigeant, ainsi que l'ensemble des cavaliers titulaires d'un document irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 8 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de mille euros (1000 €) à l'encontre de l'établissement.
- Une amende de mille euros (1000 €) ainsi qu'une suspension d'un (1) an

assortie d'un sursis de six (6) mois de la licence compétition à l'encontre du dirigeant de l'établissement.

- Une suspension de trois (3) mois assortie d'un sursis total de la licence compétition des cavaliers concernés.

### N° 515-08-2021

La FFE a eu connaissance de faits de maltraitance animale, qui se se-

raient déroulés le 13 juin 2021 lors du concours n° 2169217 organisé à LUC EN PROVENCE.

Le cavalier a fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 8 novembre 2021, la Commission a sanctionné le cavalier d'un avertissement.

## COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1<sup>re</sup> INSTANCE DU 22/11/2021

### N° 512-05-2021

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui se seraient déroulés lors du concours SIF n° 2171480, qui a eu lieu du 22 mai au 24 mai 2021 à St Paul Trois Châteaux. L'établissement, l'entraîneur, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous deux faux noms et les deux cavaliers ayant servi de prête-noms ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 22 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de trois cent euros (300 €) à l'encontre de l'établissement.
- Une amende de trois cent euros (300 €) à l'encontre de l'entraîneur.
- Une amende de cinq cent euros (500 €) et une suspension de la licence compétition de trois (3) mois à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous deux faux noms.
- Une relaxe pour le dirigeant de l'établissement.
- Une relaxe pour les deux prête-noms.

### N° 517-10-2021

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'équidés, qui auraient eu

lieu lors du concours SIF n° 2269452 organisé le 19 septembre 2021 à NOGENT.

Le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse avec l'équidé substitué et l'établissement ayant engagé l'équidé ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 22 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de cinq cent euros (500 €) à l'encontre de l'établissement ayant engagé l'équidé.
- Une suspension de la licence compétition d'un (1) an assortie d'un sursis de six (6) mois à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse avec l'équidé substitué.

### N° 518-II-2021

La FFE a eu connaissance de faits de fraude portant sur quatre (4) faux certificats médicaux déposés par un centre équestre afin de valider des licences compétitions de cavaliers, majeurs et mineurs.

L'établissement, le dirigeant, ainsi que l'ensemble des cavaliers titulaires d'un document irrégulier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 22 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de cinq cents euros (500 €) à l'encontre de l'établissement.
- Une amende de cinq cents euros (500 €) à l'encontre du dirigeant de l'établissement.
- Une relaxe des cavaliers concernés.

### N° 520-I3-2021

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers, qui auraient eu lieu lors du concours n° 202177146, qui s'est déroulé du 2 au 4 juillet 2021 à OZOIR LA FERRIERE.

L'établissement, le dirigeant de l'établissement, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et le cavalier ayant servi de prête-nom ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1<sup>re</sup> instance de la FFE.

Par une décision rendue le 22 novembre 2021, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de trois cent euros (300 €) à l'encontre de l'établissement.
- Une amende de trois cent euros (300 €) à l'encontre du dirigeant.
- Une amende de cinq cent euros (500 €) à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom.
- Une relaxe pour le prête-nom.



# À vos côtés pour vous accompagner dans votre activité en toute sécurité

**4 000 établissements  
nous font déjà confiance**

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au **02 31 06 08 09** ou par email à [equi@agence.generali.fr](mailto:equi@agence.generali.fr).

**Generali lard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

**Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.**

